

**Groupe Ecologiste de Paris**

Paris, le 29 mars 2017

**Madame Anne Souyris**

Co-présidente du Groupe Ecologiste de Paris

**Monsieur David Belliard**

Co-président du Groupe Ecologiste de Paris

**Monsieur Yves Contassot**

Elu du Groupe Ecologiste de Paris

**Monsieur Michel CADOT**

Préfet de Police

Préfecture de Police

9 boulevard du Palais

75195 Paris RP

Objet : Autorisation des randonnées rollers

Monsieur le préfet de police,

Alertés par les deux principales organisations de randonnées de rollers à Paris, nous avons été consterné-es d'apprendre que la Préfecture de Police de Paris ne donne plus l'autorisation d'organiser les traditionnelles randonnées roller du vendredi en soirée ainsi que celle du dimanche après-midi.

La raison invoquée est le manque d'effectifs disponibles pour assurer la sécurité des participants, pourtant il semble que la mobilisation de seulement quatre agents suffise pour valider le déroulement d'une randonnée.

Organisée depuis 17 ans la randonnée du vendredi soir bénéficie depuis lors d'un arrêté préfectoral spécifique aux randonnées rollers qui leur permet de les organiser facilement...et pourtant

Les organisateurs nous informent aujourd'hui qu'il n'y a plus de randonnées depuis plus de trois semaines et que les recherches de solutions administratives n'ont pas été concluantes;

Nous avons du mal à croire que ces randonnées hebdomadaires depuis la fin du siècle dernier ne puissent plus aujourd'hui être assurées pour des raisons qui

seraient la mobilisation de quatre agents de la PP durant les deux heures de la randonnée !

De plus il semble que même la prise en charge financière par les organisateurs du coût des agents mis à disposition ne recueille pas votre assentiment. Nous avons même cru comprendre que vous proposiez l'organisation dans les bois ce qui paraît curieux puisque la circulation automobile n'y est pas interdite là non plus.

Ce mode de mobilisation douce est très populaire chez les Parisiens et a, vous l'imaginez, l'entier soutien de l'ensemble du mouvement écologiste et de ses représentant-es,

C'est pourquoi nous vous demandons de reconsidérer votre position et de mettre en œuvre une solution permettant une reprise rapide des randonnées du vendredi soir et du dimanche après-midi.

Par avance nous vous en remercions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Anne SOUYRIS



David BELLARD



Yves CONTASSOT

